

Représentations des valeurs morales dans le manuel  
de français langue étrangère à l'usage des classes préparatoires  
du Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray: *Livre de lecture  
et de leçons de choses* de Christophoridi (1889)

Suna Ağıldere  
Université Gazi



Synergies Turquie n° 3 - 2010 pp. 159-172

“Soyez de l'avis des sages et préférez toujours  
l'honneur et la vertu à l'éclat trompeur  
des richesses et au vain bruit de la gloire.”<sup>1</sup>

Ernest de Salve

Directeur du Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray

**Résumé:** Notre sujet porte sur l'analyse des valeurs morales aux visées scolaires et sociales figurant dans le manuel « Livre de lecture et de leçons de choses » à l'usage des classes préparatoires du Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray rédigé par Nicolas Christophoridi en 1889. Ce faisant, nous tenterons de repérer les idées maîtresses de la politique éducative et idéologique de l'époque dans la conception des manuels scolaires pour l'enseignement du français langue étrangère destinés à être utilisés dans les nouvelles écoles ottomanes.

**Mots-clés:** Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray, histoire de l'enseignement du FLE dans l'Empire Ottoman, Manuel scolaire/ Valeurs morales

**Özet:** Konumuzun özünü, Galatasaray Mekteb-i Sultânisi hazırlık öğrencilerine yönelik 1889 yılında Nicolas Christophoridi tarafından yazılmış olan “Livre de lecture et de leçons de choses” adlı ders kitabında yer alan eğitim ve topluma değin ahlaki değerlerin incelenmesi oluşturmaktadır. Söz konusu incelemede, yeni oluşmakta olan Osmanlı okullarında okutulmak üzere hazırlanmış olan Fransızca ders kitaplarında, dönemin eğitimsel ve ideolojik politikasının ana unsurlarını vurgulamaya çalışacağız.

**Anahtar sözcükler:** Galatasaray Mekteb-i Sultânisi, Osmanlı İmparatorluğu'nda yabancı dil olarak Fransızca öğretimi tarihi, ders kitabı, ahlaki değerler

**Abstract:** Our topic focuses on the close examination of educational and moral values in the coursebook “Livre de lecture et de leçons de choses” written by Nicolas Christophoridi in 1889 for the students of Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray . In this study we will try to emphasize the main elements of the educational and ideological policy of the time in the coursebooks written in French for Ottoman schools, which were beginning to form at that time.

**Key words:** Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray, history of education of the French language in the Ottoman Empire, coursebook, moral values

## Introduction

La promulgation du Rescrit Impérial de *Gülhane* en 1839 a ouvert la voie à de profondes réformes, comme la liberté des cultes et l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction de religion ou d'ethnie. Ces réformes ont progressivement créé, au sein de l'Empire Ottoman, une nouvelle vision du monde, qui - corroborée par le Rescrit Impérial de 1856 et par la suite de la première Constitution Ottomane de 1879 - aboutit à une mise en application d'une nouvelle politique éducative, qui caractérise la période des *Tanzimat*.

A la suite de cette conjoncture socioculturelle et politique, inconnue par le passé, naquirent les écoles laïques de l'État, dont la plus célèbre est le Lycée Impérial de Galatasaray (*Galatasaray Mekteb-i Sultânisi 1868*), où les élèves de diverses ethnies et religions de l'Empire se côtoyaient sur les mêmes bancs scolaires. Il devient alors impérieux de doter ces nouvelles écoles de manuels adaptés et susceptibles d'assurer, non seulement l'intégration sociale de la génération montante, mais aussi d'accroître leur savoir-faire et leur connaissance du monde par le biais de l'enseignement des langues et des cultures européennes, dont le français.

Les principaux manuels scolaires utilisés étaient les livres de choses qui permettaient dans les premières années d'enseignement, l'évocation des contenus familiers du cadre de vie quotidien des élèves (Puren 1988).

Notre sujet porte sur l'analyse des valeurs morales aux visées scolaires et sociales figurant dans le manuel *Le livre de lecture et de leçons de choses à l'usage du Lycée Impérial Ottoman de Galata-Sérai* de Christophoridi imprimé par l'Imprimerie Osmanié à Istanbul en 1889. Ce même manuel est réédité en 1894 par l'éditeur Arakel sous le nom de *Livre de Lecture et de Leçons des choses à l'usage des écoles préparatoires civiles et militaires de l'Empire Ottoman*. La cinquième édition du manuel sous le même titre est imprimée par l'imprimerie Chirket-i Murettibie en 1899 à Istanbul. Notons que malgré le changement du nom du manuel ainsi que du public visé, les morceaux de lecture sont restés les mêmes que celles qui figurent dans le manuel de 1889.

Le modèle d'analyse que nous avons utilisé est une analyse de contenu relatif à l'histoire sociale de l'enseignement des langues. Dans ce cadre, nous essayerons de situer le manuel au sein des courants pédagogiques et sociopolitiques de son époque. Dans ce but, les articles rédigés à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et portant sur les représentations des valeurs morales, parus dans la *Revue Pédagogique*, seront de précieux repères scientifiques.

Les leçons morales qui se dégagent des textes de lectures attireront particulièrement notre attention pour y déceler les traces sous-jacentes de l'idéologie gouvernementale du règne d'Abdulhamid II.

Ce faisant, nous tenterons de repérer les idées maîtresses de la politique éducative de l'époque dans la conception des manuels scolaires pour l'enseignement du français langue étrangère à l'usage d'une institution prestigieuse qui est le Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray.

## Un établissement révolutionnaire: Galatasaray Mekteb-i Sultânisi ou le Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray (1868)

Le Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray qui a ouvert ses portes le 1 Septembre 1868, est considéré par les historiens de l'éducation comme l'un des symboles de l'époque *Tanzimat* (1839-1878) (Akyüz 2005, Sakoğlu 2003). Lors de sa création, le lycée a largement bénéficié de l'appui du grand vizir Ali Pacha (1815-1871) et du Ministre des affaires étrangères Fuat Pacha (1815-1869), pionniers des réformes d'occidentalisation et de modernisation des institutions et du courant de l'ottomanisme. Dans ce but, il était indispensable que de nouvelles écoles laïques, au sein desquelles seraient formées les élites destinées à travailler dans ces nouvelles institutions, soient mises en place. Le gouvernement ottoman, en prenant l'exemple d'une nouvelle institution scolaire désignée par le terme « lycée » établi en France par la loi de 1802 (11 floréal an X)<sup>2</sup>, a créé le premier *mekteb-i sultani*.

Il n'est pas étonnant que le gouvernement puise ce modèle de la France, car le système éducatif dans sa généralité était en grande partie reconstitué sur son exemple français. En effet, Victor Duruy, Ministre de l'instruction publique de Napoléon III, était venu à Istanbul et avait soumis au sultan un projet de réforme de l'enseignement ottoman (Dupont 1989 :479).

A l'occasion de l'exposition universelle de 1867, le Sultan Abdulaziz (1861-1876) effectua une visite officielle à Paris. La visite en question permit au sultan de constater de première main les progrès réalisés par la France du Second Empire dans le domaine du système éducatif et administratif. De retour à Istanbul, il accéléra l'ouverture du lycée.

D'après Georgeon, d'une manière générale, Napoléon III soutint la politique de réformes du Gouvernement ottoman. Au moment de l'insurrection de Crête en 1867, la France présenta au sultan un plan de réformes qui se donnait pour objectif l'amalgame des peuples de l'Empire, afin de former une nationalité ottomane, avec des droits égaux et un système d'éducation mixte (1994 :17).

Le but de former les élites ottomanes de toutes races et de confessions destinées à la carrière administrative fut l'une des préoccupations majeures des dirigeants du gouvernement ainsi que celles du Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray. En effet, dans le recensement du 2 Juin 1869, le Lycée comptait au total 524 élèves dont 203 musulmans et 321 non-musulmans parmi lesquels étaient inscrits 84 Arméniens grégoriens, 75 Grecs, 54 catholiques latins, 40 Bulgares, 34 Arméniens catholiques et 34 Israélites (Şişman 1989 : 75).

Le discours prononcé par le premier directeur du Lycée, Ernest de Salve, lors de la cérémonie de la remise des prix de l'année 1869-70, insiste sur « l'amalgame des peuples de l'Empire » sous le toit d'une école mixte et laïque, par ses termes :

« La Turquie a osé [entreprendre la réalisation d'un lycée cosmopolite et national] et elle a réussi. La diversité de langues, de mœurs, de religion et d'aptitude n'a fait surgir aucune lutte, aucun rivalité dans ce foyer d'instruction laïque, grâce à la

discipline qui a été introduite et à l'enseignement impartial qui y a été donné. Tous ses enfants venus de tous les points de l'empire, vivant sans cesse dans une parfaite communauté de vie, de travail, d'étude et de jeux, s'unissant dans leurs goûts comme dans leurs aspirations, ci-vues et de patriotisme qui naissant à l'école, ne se perd plus dans le monde ; tous ces enfants ne seront plus des Turcs, des Bulgares, des Arméniens ou des Grecs ; ils seront des Ottomans ; le lycée impérial aura plus fait sous ce rapport que tous les protocoles et tous les traités du monde» (cité par Şişman 1989 :71).

Les propos figurant ci-dessus sont d'ailleurs concrétisés dans le premier programme du Lycée élaboré en 1868 par Prosper Bourée, Ambassadeur de France à Istanbul et le Directeur adjoint du Lycée, Ismail Bey. Dans son premier article, il est clairement défini que « le lycée sera organisé sur le modèle des grands établissements d'instruction secondaire de l'Europe occidentale » tandis que dans le neuvième article du même programme figure le désir du Gouvernement ottoman « de faire participer aux bienfaits de l'instruction les enfants appartenant à des familles peu aisées, [et qui se propose] d'accorder un grand nombre de bourses ». Il s'en suit de ces objectifs que le lycée ne serait pas seulement un « amalgame des peuples » mais aussi un amalgame des couches socio-économiques des plus diverses.

Précisons que le manuel s'adresse aux apprenants de la première et de la seconde année des classes préparatoires, en d'autres termes à un public de « neuf à treize ans » (Article VII). Les trois années d'études préparatoires étaient destinées aux élèves qui, au moment de leur entrée au Lycée, ne posséderaient pas suffisamment les connaissances qui font l'objet de l'enseignement primaire (Article III)<sup>3</sup>.

### **Le manuel scolaire : Témoin d'une époque**

Dans son livre intitulé *Les méthodes de recherches en science d'éducation*, Mialeret en décrivant les composantes de la complexité des situations d'éducation, insiste sur quatre complexités : complexité pédagogique, complexité spatiale et temporelle, complexité sociologique et ethnologique, complexité axiologique. L'auteur poursuit ainsi : « (...) tout action ne peut être comprise et interprétée que par rapport au système de valeurs éducatives qui circulent au sein de la situation [éducative] » (2004 :13).

Parallèlement à ces constatations, parmi plusieurs formes conceptuelles dans sa représentation histogramme<sup>4</sup>, nous opterons, dans cette présente étude, pour l'analyse du contenu selon le modèle sociologique. Swingers définit ce modèle axé sur le contexte social de l'enseignement par ces termes : « il s'agit de replacer ici l'enseignement des langues dans une histoire de la culture, dans l'histoire nationale, et dans l'évolution de la scolarisation en rapport avec des classes sociales. L'ouverture de l'enseignement à toutes les classes sociales a nécessité une planification administrative, une disposition graduelle des matières et une homogénéisation des discours pédagogiques, [ce qui a nécessité de] nouveaux types d'utilisations, nouveaux types de produits et nouvelles techniques » (1990 : 28).

De ce fait, avant d'entamer l'analyse du manuel, il serait donc judicieux de le situer dans son historicité, son environnement sociopolitique et dans le système de valeurs éducatives dans lesquels il s'inscrit.

Le manuel a été rédigé pour la première fois en 1889 par Nicolas Christophoridi (*Nikoloki Hiristo Foridi Efendi*), professeur de français d'origine grecque orthodoxe au Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray et l'Ecole civile de médecine (*Tıbbiye-i Mülkiye-i Şahane*)<sup>5</sup>, en d'autres termes, au temps du règne du Sultan Abdulhamid II qui dura 33 ans (1876-1909). Durant le gouvernement hamidien, les réformes de modernisation et d'occidentalisation des institutions entreprises par l'idéologie politique de l'époque des Tanzimat sont suivies sans relâche, notamment dans le domaine du système éducatif.

Notons que la figure de proue de la mise en œuvre des réformes du gouvernement d'Abdulhamid II était sans aucune doute le grand vizir Said Pacha (1840-1914). Considéré comme le dernier des grands réformistes ottomans, il s'intéressa tout particulièrement aux travaux de modernisation du système éducatif, sanitaire et urbain. Aussi devons-nous à cet homme d'Etat initié l'application vigilante de la loi générale de l'Education (*Maarif-i Umumiye Nizamnamesi*) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1869 (*13 Ca. 1285 de l'hégire*) et qui reflète les idées réformistes du Sultan Abdulmecid (1839-1861)<sup>6</sup> concernant les droits d'éducation publique de tous les sujets ottomans.

En effet, le Grand Vizir Said Pacha, dans son rapport sur le système éducatif datant du 31 Août 1880, expose concrètement les raisons de la décadence de l'Empire dû aux conséquences d'un système scolaire insuffisant et les réformes qu'il faut entreprendre avec résolution. Selon lui, il faudrait adapter le système scolaire ottoman conformément aux besoins des individus et aux exigences de l'époque. (İhsanoğlu 2010 : 179)

Influencé par les rapports sur le système éducatif de son grand vizir, Abdulhamid II entreprit de grandes réformes dans l'enseignement primaire donné dans les *iptidaiye* (école primaire) et dans les *rüşdiyye* (écoles primaires supérieures) ainsi que dans l'enseignement secondaire (les *idadiye* et lycées) et supérieur (*darülfünun*) où le français comme langue seconde était obligatoire. Malgré la modernisation incessante du système éducatif et administratif des institutions étatiques et l'ambition de maintenir l'unité de l'empire, la politique absolutiste du Sultan se faisait sentir rigoureusement par le biais de la censure. A cette fin, des commissions de censure sont attachées au Ministère de l'Instruction et à celui des Affaires étrangères pour surveiller les publications locales et celles qui viennent de l'étranger. La création de maisons d'éditions ou de journaux est soumise à autorisation préalable (Georgeon 1989 : 532) .

La publication des manuels scolaires n'échappe en aucun cas à cet usage. Les documents au sujet des livres censurés des Archives Ottomanes de la présidence du Conseil reflètent les mêmes préoccupations. Parmi des dizaines de documents relatifs à ce sujet, nous tenons à en citer trois qui concernent de près notre sujet. Comme nous l'avons souligné auparavant, le manuel de notre étude est imprimé pour la seconde fois en 1894 (à l'usage d'un public différent que le premier, mais conservant toujours le même contenu) par l'éditeur Arakel. Le

document datant du 11 février 1904 cite l'autorisation donnée par le Ministère de l'Instruction publique pour la réédition de la troisième partie du manuel scolaire intitulé *Talim-i Kiraat* (L'Enseignement de la lecture) écrit et imprimé par l'éditeur Arakel Efendi<sup>7</sup>.

Tandis que le second document datant du 12 janvier 1893 porte sur l'ordonnance du Ministère de l'Instruction publique écrit à l'égard de la direction du Lycée Impérial de Galatasaray concernant l'abandon de l'utilisation du livre intitulé *L'histoire de l'Europe*<sup>8</sup> dans les cours. Le dernier document datant du 30 août 1892 concerne l'autorisation accordée par le Ministère pour un livre de lecture de morceaux choisis en français destiné aux élèves de la dernière année du Lycée Impérial de Galatasaray, sous condition de supprimer certaines parties du manuel cité<sup>9</sup>.

A la lumière de ces documents, il serait juste d'affirmer que chaque morceau de lecture figurant dans *Livre de lecture et de leçons de choses* a été méticuleusement contrôlé par le Ministère de l'Instruction, avant d'être autorisé dans les cours préparatoires du Lycée Impérial. Notons en passant que, dans l'article 9 de la loi de 1869 sur l'instruction publique, le gouvernement ottoman se réserve le droit de contrôler les livres et les programmes et d'inspecter les écoles ottomanes et étrangères (Pernot 1912: 298). D'ailleurs, l'image du Sultan resplendit dans les morceaux de lecture que l'auteur du manuel lui consacre. Effectivement, quand on examine de près les manuels scolaires pour l'enseignement des langues vivantes élaborés dans l'Empire Ottoman, il est intéressant de constater qu'un éloge à l'attention du souverain de l'époque figure dans la préface ou dans un morceau de lecture (ex. Calfa (1859), Ruchdi & Franco (1890)).

Aussi, la première leçon de la seconde partie du manuel intitulée *Les écoles aujourd'hui* reflète la même préoccupation:

« Savez- vous mes chers enfants, ce que c'était autrefois une école. C'était une maison la plus pauvre ; le maître était à peine abrité, malgré son zèle, il ne pouvait pas instruire à lui seul ses écoliers trop nombreux. L'aspect de l'école était misérable, sa salle était petite, sombre et très souvent humide. Les progrès des écoliers étaient lents ; leur classe se passait presque tout entière à épeler dans des vieux livres, et lorsqu'ils sortaient de l'école à peine savaient-ils lire.

A présent, mes enfants, grâce à notre auguste souverain Sa Majesté Le Sultan qui aime les enfants et l'instruction, vous avez de bonnes écoles et de bons maîtres. Des cartes, des collections variées, des armoires pleines d'instruments garnissent les murailles de l'école et semblent dire aux élèves : « Vous n'avez qu'à prendre ; la science s'offre à vous de tous côtés. »

Vous devez donc en retour de ce que notre Souverain éclairé a fait pour vous, prier jour et nuit pour la conservation de ses précieux jours et témoigner votre reconnaissance par un travail assidu. (1889 :7)

L'auteur du manuel fait l'éloge du Sultan Abdulhamid II en le qualifiant d'un souverain qui aime les enfants et l'instruction et il compare « les écoles d'autrefois » qui sont décrites comme des lieux malsaines et salubres où les élèves n'apprenaient pas à lire avec « les bonnes écoles » digne de la science éclairée du Sultan. En d'autres termes, l'auteur, tout en mettant l'accent sur les réformes

de modernisation du système éducatif du gouvernement impérial, recommande à son public juvénile la fidélité et la reconnaissance envers « l'auguste souverain ». Notons que les livres de lecture et de leçons des choses imprimés à Istanbul dans les années 1880 ont été pour la majorité élaborés suivant leurs modèles européens. Autrement dit, les textes ont généralement un caractère moralisateur et littéraire.

Avant de passer aux valeurs véhiculées par le *Livre de lecture et de leçons de choses* de Christophoridi, il nous sera utile de nous pencher brièvement à l'utilisation du livre des choses dans les exercices de lecture et à la philosophie de l'éducation morale, en faisant recours aux articles scientifiques des enseignants de l'époque.

En effet, dans son article intitulé *De la composition française à l'école primaire*, Naudy insiste sur l'utilisation du livre des leçons de choses par ces propos :

« La leçon de choses est l'exercice par excellence des classes de début, et l'on ne saurait trop, à nos yeux, en vanter les mérites (...). [Elle] a pour but : d'apprendre à l'enfant à se servir de ses sens ; de préciser dans son esprit les vagues notions qu'il possède sur ce qui l'entoure (...), à émettre des idées claires sur les phénomènes qu'il a observés ; de lui enseigner à classer ces idées nouvelles dans un ordre logique ; d'augmenter, avec le nombre de ses connaissances, le vocabulaire restreint dont il fait emploi ; enfin de l'amener par degrés à s'exprimer nettement et correctement. » (1896 :434-435)

### **Les valeurs morales préconisées dans le *Livre de lecture et de leçons de choses* à l'usage des classes préparatoires du Lycée Impérial Ottoman de Galatasaray (1889)**

Dans le manuel, les valeurs morales relatives à l'école dont l'élève est tenu de faire preuve tout au long de son apprentissage, sont véhiculées explicitement par le biais des héros enfantins ou des figures célèbres (ex. Diogène, Ampère, Franklin) qui se faufilent dans les textes. A travers les morceaux de lecture se dessine une représentation des valeurs morales scolaires et sociales qui nous livrent l'aspiration d'une société unie et fraternelle.

L'école est décrite comme un lieu de savoir et de travail intellectuel au sein de laquelle les élèves appliqués sont récompensés par leur maître par des bons points tandis que ceux qui sont paresseux sont punis sévèrement (ex. Leçon 1, 1889 :4). Comme il a été souligné auparavant, dans le morceau de lecture intitulé « Les écoles aujourd'hui », l'école de l'époque d'Abdulhamid II symbolise la face éclairée par la science et la modernité du nouveau système éducatif.

Le rôle du maître, vecteur des valeurs morales, mérite une attention particulière. Il est tenu d'être un exemple de l'homme vertueux qui est « la recherche et le culte de la vérité, de la justice, de l'harmonie »<sup>10</sup> et incarne l'image d'un éducateur qui est lui-même le fruit de la science et étant au service d'une humanité solidaire. En effet, Boutroux, dans sa conférence intitulée *L'Éducation morale des Jeunes Français* effectuée à l'École Normale d'Instituteurs de la Seine, souligne le rôle prépondérant du maître par ces termes :

« (...) Il y a, à l'école, une vie commune, des relations de personnes à personne, une atmosphère morale, qui sont bonnes ou mauvaises, et qu'il appartient au maître de



rendre aussi conformes que possible à l'idéal prescrit par la raison. Déjà le maître lui-même, par son exactitude à remplir ses fonctions, par la conscience et le dévouement avec lesquels il s'efforce d'être utile à tous, aux moins bien doués comme aux meilleurs et aux plus intelligents, par sa justice et son impartialité impeccables, donne un exemple qui, tôt ou tard, dès le séjour à l'école ou longtemps après, portera ses fruits. L'exemple est une grande force, quand il émane d'un homme qui ne se croit pas au-dessus de nous, mais qui ne songe, simplement, ingénument, qu'à faire son devoir. (...) Et puis, le maître règle, selon la justice et l'honnêteté, tous les détails de la vie scolaire. » (1908 :105)

L'obéissance et le respect envers le maître dont doivent faire preuve les élèves sont cités clairement dans diverses leçons du manuel. En guise d'exemple, la leçon intitulée *Devoirs envers le maître* reflète concrètement ces visées moralisatrices : « Va donc à l'école mon enfant, sois docile, surtout écoute avec respect les leçons du maître, car c'est lui qui ouvrira ton jeune esprit à la science ; c'est lui qui t'enseignera tant de belles et grandes choses que tu ignores, c'est lui qui fera de toi un homme instruit, vertueux, dévoué à ton souverain, à ton pays. Ô mon fils, aime ton maître et respecte-le : un bon maître est un second père pour l'enfant. » (L.80- 1889 :187)

Conjointement aux courants pédagogiques de l'époque, le maître est présenté, non pas comme un supérieur, mais comme un égal et un proche intime de l'élève. Il est décrit comme un guide éclairé qui formera les générations à venir, conformément aux valeurs morales de son époque, afin que ces élèves, futurs fonctionnaires, puissent être à leur tour dévoués envers leur famille, leur pays et leur souverain.

Dans le manuel, outre le respect envers le corps enseignant, d'autres qualités de l'élève modèle sont mis en relief dans plusieurs morceaux de lecture.<sup>11</sup> À titre d'exemple, dans la leçon 15 intitulée *Les qualités et les défauts de l'enfant*, les adjectifs qualificatifs portant sur les qualités et les défauts de l'élève sont écrits en italique dans le but d'attirer l'attention de l'apprenant. Selon le texte, l'enfant modèle doit être avant tout *attentif, poli, aimable, exact, pieux, serviable, reconnaissant, courageux, patient, économe, franc et sincère*. Notons que chacune de ces valeurs ont été séparément traitées en tant que des sujets de réflexion dans plusieurs autres textes du manuel.

Selon la leçon 91 intitulée *L'histoire*, la récompense d'un élève attentif et studieux pourrait être un nom écrit en or dans l'histoire de la science et de l'humanité :

« Tous ces hommes dont le nom est devenu grand, dont les actions ont été glorieuses, dont les inventions ont fait faire des progrès à la science, tous ces hommes, à votre âge, ont été des écoliers dociles et attentifs. Tous ont fait jadis la joie de leurs maîtres et l'honneur de l'école. Enfants, comment pourrait-il en être autrement. Le paresseux, l'indocile, l'écolier ingrat sont comme de mauvais arbres destinés à ne porter que de mauvais fruits. L'écolier travailleur, docile, respectueux, reconnaissant à ses maîtres, est comme un bel arbre destiné à porter en abondance des fruits rares et précieux. Après avoir été la joie de sa famille et de son maître, après avoir été l'honneur de l'école, il laissera aussi un nom célèbre dans l'histoire. » (1889 : 201-202)



Être respectueux en classe est l'une des premières qualités que l'élève doit acquérir, l'attention et la docilité pendant les cours va de paire avec l'ardeur de travail qui est un des sujets le plus traité du manuel. Effectivement, parmi les 177 morceaux de lecture 42 sont consacrés à l'éloge du travail. Le travail est présenté comme le salut de l'individu, de la société et de l'humanité ; grâce au zèle du travail, la voie des progrès scientifiques s'ouvrira aux élèves appliqués qui feront l'honneur de leur école et de leur famille.

Le travail se présente aussi comme la clé du bonheur dans la leçon 23 intitulée *Le travail rend heureux*. Dans les leçons 33, 70 et 79 qui sont rédigées sous forme de fable ; la figure de l'abeille incarne le modèle et le symbole de l'écolier travailleur, tandis que la figure du papillon frivole dont la compagnie est vivement déconseillée, représente l'élève léger et étourdi.

Les thèmes moraux sont parfois soutenus par le caractère exemplaire d'écoliers célèbres « qui, par un infatigable travail, » sont devenus les plus grands hommes de leur temps tels que le physicien et mathématicien André Ampère (1775-1836) et le zoologiste et paléontologue Georges Cuvier (1769-1832)<sup>12</sup>. L'avant dernière leçon du manuel est consacrée à la vie estudiantine de Cuvier, créateur de l'anatomie comparée et de la paléontologie. L'auteur en faisant louange aux bienfaits du travail scientifique et intellectuel, s'adresse à ses lecteurs par ces conseils : « Ecoutez et rappelez-vous une parole que Cuvier aimait souvent à répéter : « De tous les êtres de la nature que j'ai étudiés, disait-il, je n'en ai pas trouvé de plus nuisible que les paresseux » (1889 :202-203).

Il serait important de noter que les groupes socio-professionnels très nettement valorisés sont les scientifiques (ex. médecins, zoologistes, physiciens ), les enseignants et les hommes de droit.

L'éloge à l'ardeur du travail comme la voie du progrès était l'un des sujets le plus valorisés par les courants pédagogiques du siècle. En effet dans la *Revue Pédagogique* de 1896, l'article concernant le compte rendu du livre intitulé *Du travail et de ses conditions* d'Hector Depasse, accentue ces tentations moralisatrices comme suit : « Au milieu de tout ce qui vit et respire, de tout qui remue, circule et fermente, l'homme seul travaille ; - seul, ce petit être perdu dans l'abîme de l'univers poursuit un dessein, s'ouvre une route vers un but supérieur » (1896 :462).

Le système éducatif du Lycée ne se soustrait en aucun point à cette exaltation du travail tant intellectuel que physique occupant une place privilégiée pour la mise en œuvre d'une atmosphère d'harmonie et de bonne entente scolaire. D'ailleurs, les propos de Salve illustrent parfaitement cet état de fait :

« (...) Les enfants ne prendraient-ils au Lycée que l'habitude saine et fortifiante du travail qu'ils y auraient beaucoup gagné, car à leur âge, l'oisiveté et l'indolence, dangereux narcotiques, énervent l'esprit, la rendent incapable de tout effort productif et le livrent sans défense aux entraînements et aux illusions pernicieuses. Le travail au contraire épure et élève ; ses effets semblables à ceux de la fleur perdue du népenthes qui, dit-on, rendrait la santé, guérissait les blessures de l'âme comme celles du corps, ramenait le souvenir des jours heureux et procurait l'oubli de l'adversité » (cité par Şişman 1989 :67).

L'une des caractéristiques du règne d'Abdulhamid II était l'importance donnée à la santé et l'hygiène publique. Aussi le manuel se penche-t-il tout particulièrement sur ce sujet dans la première année de la classe préparatoire par le biais de six morceaux de lecture, tandis que dans la seconde année trois leçons<sup>13</sup> seulement lui sont consacrées.

Dans ces textes, l'auteur, tout en soulignant l'hygiène corporelle, valorise l'image des sciences médicales représentées par les médecins, les chirurgiens et les pharmaciens et dénigre la superstition et l'ignorance incarnées par les charlatans, les diseurs de bonne aventure et les rebouteux (ex. Leçon 49). A cette époque, parmi le peuple citadin et rural, il était très courant de s'adresser en cas de maladie, aux rebouteux ou tout simplement à l'imam du quartier<sup>14</sup>.

Il serait important d'indiquer qu'Abdulhamid II était un adepte résolu de la science médicale occidentale qu'il considérait comme un modèle exemplaire pour le système sanitaire ottoman. Dans ce but, le gouvernement impérial avait fait appel aux médecins français en vue de prendre des mesures prophylactiques contre des épidémies telles que le choléra et la peste qui menaçaient les grandes villes de l'Empire. *Le rapport sur la nécessité de réformer le système sanitaire et quarantenaire en vigueur* présenté le 5 Octobre 1895 au Conseil Supérieur de Santé par une commission composée d'un groupe de médecins ottomans et français, illustre l'importance accordée à ce sujet<sup>15</sup>.

Pour mettre fin aux pratiques populaires archaïques citées auparavant, dans la leçon 80 intitulée *Les maladies*, l'auteur, en citant les noms de diverses maladies épidémiques, recommande vivement à ses jeunes lecteurs de faire aussitôt venir un médecin en cas de maladie. Dans ce but, le médecin est décrit comme « un homme qui a beaucoup étudié et qui connaîtra [la] maladie. »

Le manuel s'achève par la leçon 85 intitulée *Les dix commandements de l'écolier* qui fait le point des qualités requises d'un bon élève, d'un futur fonctionnaire des nouvelles institutions ottomanes. (Annexe 1)

Conjointement aux valeurs morales relevant à la vie scolaire, les valeurs morales indispensables pour une vie sociale harmonieuse sont préconisées dans la plupart des morceaux de lecture. Comme le souligne Verdelhan-Bourgade, l'école se donne en effet pour mission de former à la vie sociale par la transmission d'informations et d'explications sur le monde proche ou lointain et par l'inculcation d'un certain nombre de principes. (2002 : 135)

Il n'est donc pas étonnant que le manuel ait comme mission de transmettre les valeurs morales utiles à la vie commune scolaire et sociale au sein de laquelle se trouve l'apprenant en tant qu'acteur social.

Le Lycée Impérial de Galatasaray était un fragment du cosmopolitisme de la société ottomane tant du point de vue religieux que socioculturel et économique. En effet, les élèves âgés de neuf à vingt ans (et même plus) de confessions, d'ethnies et de couches sociales des plus variées, partageaient les mêmes bancs et dortoirs. Cette sociabilité et tolérance qui constituaient les bases de la prospérité du lycée, mais aussi de l'Empire, devaient être assurées et maintenues par des valeurs morales à visées sociales inculquées au sein de l'institution scolaire.

C'est peut-être pour cette raison que les morceaux de lecture sur l'altruisme, la charité et la compassion sont les sujets les plus traités du manuel ; 73 leçons sur 177 sont consacrées à ces valeurs. Lors de l'évocation des valeurs en question, l'auteur fait parfois recours à l'amour de Dieu qui est omniprésent dans un environnement social où les mosquées et les églises se côtoient mutuellement. Ajoutons qu'en exposant la valeur de la piété dans sa globalité, l'auteur ne fait aucune distinction de religion ou de confession.

En effet, dans trois morceaux de lecture, des références religieuses consacrées à l'Islam se reflètent par le terme « mosquée » (L.3 et L.40) tandis que celles qui sont consacrées au Christianisme se concrétisent par les termes « curée, église » dans les leçons 12 et 40. Les morceaux de lecture imprégnés de pensées pieuses accentuent que la dévotion divine est une des valeurs morales sollicitée chez les élèves, sans pourtant autant faire de distinction de confession. Il se peut que le caractère pieux d'Abdulhamid II ait pu avoir des retombées dans le choix de ces textes. D'ailleurs, de Salve dans son discours prononcé lors de la cérémonie de distribution des prix de l'année 1869-70, souligne le libre exercice de tous les cultes et l'esprit de tolérance de ses élèves par ces termes :

« L'esprit de tolérance est tellement entré dans les habitudes de nos élèves que chaque jour nous voyons des enfants de différentes religions pratiquer librement, côte à côte, les exercices divers de leur culte et ce n'est pas un des spectacles les moins touchants dont nous soyons témoins ; il nous présente un des symptômes les plus sûrs et les plus précieux de l'union future et complète des races dans l'amour d'une patrie commune » ( cité par Şişman 1989 :69).

Dans le manuel, la voix du Dieu est représentée dans la leçon 2 (de la seconde année) en tant que celle de la conscience par ces termes : « Au moment où Alexis allait dérober le livre de Paul, il entendit une voix qui disait : Dieu te voit ! Dieu te voit ! (...) Alexis s'aperçut alors que cette voix parlait en dedans de lui. Cette voix est celle que nous avons en nous et qui nous avertit quand nous faisons mal. Ecoutez-la toujours mes chers enfants ; cette voix, c'est celle de Dieu. On l'appelle la conscience ». Tandis que dans la leçon suivante de la même année, intitulée *L'âme et le corps*, l'accent moral est mis sur la pureté de l'âme s'opposant au corps mortel : « Votre corps mourra un jour. Votre âme est immortelle, quand votre corps mourra, votre âme retournera auprès de Dieu. Vous voyez par là que votre âme est plus précieuse que votre corps, et qu'il faut la conserver pure et sans tache. Pour conserver votre âme pure et sans tache, il faut faire le bien : car ce qui ternit l'âme c'est le mal » (1889 :98).

La charité et la compassion envers les pauvres de toutes confessions et les défavorisés, sont des valeurs morales tout particulièrement recommandées. Les conseils figurant dans la leçon 3 intitulée *La maison* : « Plaignons, mes enfants, les pauvres qui n'ont pas de maison et qui se couchent dans les coins d'une rue ou d'une mosquée. » et dans la leçon 12 intitulée *Le Bon Jacques* : « C'est mieux encore, secourir les malheureux est un devoir, ajouta le curé ! » reflètent les mêmes préoccupations morales.

Par la devise figurant dans la leçon 45 : « Il faut honorer et servir ses parents, si l'on veut être honoré et servi par ses enfants. » l'auteur recommande la nécessité

de la solidarité et du respect familial. Tandis que la meilleure action que puisse accomplir un individu est exposée dans la leçon 75 par la sentence suivante: « Rendre le bien pour le mal c'est le comble de la sagesse. »

Outre le travail, le contentement du cœur et l'union fraternelle sont également les sources du vrai bonheur qui est décrit dans la leçon 86 par ces propos: « Ce ne sont pas les riches habits, les belles maisons, les bons repas qui font le bonheur. Le bonheur, c'est le contentement du cœur et la paix de l'âme. Le contentement de soi-même vaut mieux qu'un trésor. », tandis que la leçon intitulée *L'union fraternelle* valorise la solidarité fraternelle en étant une incarnation idéalisée du bonheur: « Ô mon frère, ô ma sœur, soyons comme ces jeunes arbres qui ont uni leurs branches. Nous aimer les uns les autres, ce sera notre force, et en même temps ce sera notre bonheur. » (1889 : 184)

Les recommandations paternelles qui s'élèvent de cette leçon résumant en grande partie la philosophie éducative moralisatrice compatible avec celle du gouvernement impérial et des courants pédagogiques de son temps qui orientent le contenu du manuel des cours préparatoires du Lycée Impérial.

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer que le *Livre de lecture et de leçons de choses* rédigé à l'usage des élèves d'un lycée hors commun- au sein duquel le gouvernement impérial visait à former un « amalgame des peuples » uni et solidaire de l'Empire, destiné aux futurs postes administratifs- reflète une image vivante de la politique éducative et idéologique de son époque en laissant entrevoir une représentation de l'invocation des valeurs morales en vue de consolider une société en pleine mutation et aux aspirations nouvelles...

## Bibliographie

### Archives

Archives Ottomanes de la présidence du Conseil, Ministère de l'Education : Dossier no : 559/35 (03 S 1319 de l'hégire) ; Dossier no: 665/53 (29 C 1320 de l'hégire) ; Dossier no: 762/32 (24 Za 1321 de l'hégire) ; Dossier no: 158/60 (23 C 1310 de l'hégire) ; Dossier no:148/92 (07 S 1310 de l'hégire).

### Ouvrages et articles

Abdülaziz, B. 2002. *Osmanlı âdet, merasim ve tabirleri*, yayına haz. Arısan.K, Arısan Günay.D, İstanbul : Tarih Vakfı Yurt Yayınları.

Akyüz,Y. 2005. *Türk eğitim tarihi*, Ankara : Pegem A Yayıncılık.

Calfa,A. 1859. *Guide de la Conversation Français-Turc à l'usage des voyageurs et des étudiants*, Paris: Garnier Frères.

Christophoridi,N. 1889. *Livre de lecture et de leçons de choses à l'usage du Lycée Impérial Ottoman de Galata-Sérai* , İstanbul : Imprimerie Osmanié.

\_\_\_\_\_. 1894. *Livre de Lecture et de Leçons des choses à l'usage des écoles préparatoires civiles et militaires de l'Empire Ottoman*, İstanbul : Editeur Arakel.

\_\_\_\_\_. 1899. *Livre de Lecture et de Leçons des choses à l'usage des écoles préparatoires civiles et militaires de l'Empire Ottoman*, İstanbul : Chirket-i Murettibie.

Cozzonni, E. et al. 1895. *Mémoire sur la nécessité de réformer le système sanitaire et quarantenaire en vigueur*, İstanbul : Imprimerie du Levant Herald.

Boutroux, E. 1908. « L'éducation morale des jeunes Français » in *Revue Pédagogique*, Tome LII, pp.101-131, Paris : Librairie Ch. Delagrave.

Depasse, H. 1896. « Du travail et de ses conditions » in *Revue Pédagogique*, Tome XXIX, pp.460-466, Paris : Librairie Ch. Delagrave.

Dupont, P. 1989. « La période des Tanzimat » in *Histoire de l'Empire Ottoman* sous la dir. de Mantran. R., pp. 459-522, Poitiers : Fayard.

Georgeon, F. 1989. « Le dernier sursaut » in *Histoire de l'Empire Ottoman* sous la dir. de Mantran. R., pp. 523-576, Poitiers : Fayard.

\_\_\_\_\_. 1994. « La formation des élites à la fin de l'Empire Ottoman : le cas de Galatasaray » in *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, Vol : 72/2, pp.15-25.

İhsanoğlu, E. 2010. *Darülfünun : Osmanlı'da kültürel modernleşmenin odağı*, Tome I, İstanbul : IRCICA.

Mayeur, F. 2004. *Histoire de l'enseignement et de l'éducation (1789-1930)*, Tome III, Paris : Editions Perrin.

Mialeret, G. 2004. *Les méthodes de recherches en science d'éducation*, Paris : Presses Universitaires de France.

Naudy, T. 1896. « De la composition française à l'école primaire. » in *Revue Pédagogique*, Tome XXIX, pp.434-445, Paris : Librairie Ch. Delagrave.

Pernot, M. 1912. *Rapport sur un voyage d'études à Constantinople en Egypte et en Turquie d'Asie*, Paris : Typographie Firmin-Didot et Cie.

Puren, C. 1988. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris : Clé International.

Ruchdi&Franco. 1890. *Lecture à l'usage des Ecoles civiles et militaires de l'Empire Ottoman*, İstanbul : Garabed Librairie-Editeur.

Sakaoğlu, N. 2003. *Osmanlı'dan günümüze eğitim tarihi*, İstanbul : Bilgi Üniversitesi Yayınları.

Swinggers, P. 1990. « Histoire et historiographie de l'enseignement du français : modèles, objets et analyses » in *Etudes de linguistique appliquée*, no : 78, pp. 27-44.

Şişman, A. 1989. *Galatasaray Mekteb-i Sultânisi'nin kuruluş ve ilk eğitim yılları (1868-1871)*, İstanbul: Edebiyat Fakültesi Basımevi.

Verdelhan-Bourgade, M. 2002. *Le français de scolarisation, pour une didactique réaliste*, Paris : Presses Universitaires de France.

## Annexe 1

*Livre de lecture et de leçons de choses*

Les dix commandements de l'écoulier.

À la classe tu te rendras  
Toujours très ponctuellement.  
Avec soin ton devoir feras  
Et l'écriras bien proprement.  
Tes leçons étudieras  
Et apprendras parfaitement.  
Et surtout ne bavarderas  
Pendant la classe aucunement.  
Dame paresse éviteras  
Et fuiras soigneusement.  
De l'instituteur tu suivras  
Les avis très docilement.  
Bon camarade tu seras;  
On t'aimera certainement.  
Tous les soirs tu retourneras  
À la maison tranquillement.  
Les passants tu salueras  
Toujours respectueusement,  
En faisant cela tu seras  
Un bon élève assurément.

Christophoridi, N. *Livre de lecture et de leçons de choses à l'usage du Lycée Impérial Ottoman de Galata-Séraï*, (1889 :93)



## Notes

<sup>1</sup> Extrait du discours prononcé par Ernest de Salve, Directeur du Lycée Impérial Ottoman de Galata-Séraï, à la Distribution Solennelle des Prix de l'Année 1868-69.

<sup>2</sup> " En France, la loi de 1802 (11 floréal an X) que fait voter Fourcroy supprime les écoles centrales. (...) Deux types d'établissements viennent occuper leur place: les "écoles secondaires" et les "lycées". C'est la première fois que le terme apparaît pour désigner une institution de l'enseignement officiel." (Mayeur 2004:505)

<sup>3</sup> Voir, Şişman, A, *Galatasaray Mekteb-i Sultânîsi'nin kuruluş ve ilk eğitim yılları (1868-1871)*, pp. 48-52, İstanbul, 1989

<sup>4</sup> Voir, Swingers, P. "Histoire et historiographie de l'enseignement du français: modèles, objets et analyses", *Etudes de linguistique appliquée*, pp. 27-28, no:78, 1990

<sup>5</sup> Archives Ottomanes de la présidence du Conseil, Ministère de l'Education, Dossier : 559/35, (21/05/1901- 03 S 1319) ; Dossier : 665/53 (02/10/1902- 29 C 1320)

<sup>6</sup> Le rescrit impérial de 1845 du Sultan Abdulmecid peut être considéré comme le précurseur de la loi général de l'Education (İhsanoğlu 2010:179)

<sup>7</sup> Archives Ottomanes de la présidence du Conseil, Ministère de l'Education, Dossier : 762/32, (24 Za 1321)

<sup>8</sup> Archives Ottomanes de la présidence du Conseil, Ministère de l'Education, Dossier : 158/60, (23 C 1310)

<sup>9</sup> Archives Ottomanes de la présidence du Conseil, Ministère de l'Education, Dossier :148/92, (07 S 1310)

<sup>10</sup> Voir, Boutroux, E., *L'Éducation morale des Jeunes Français*, Revue Pédagogique, Tome LII, pp. 101-131, 1908.

<sup>11</sup> Ex: 1. Année Leçons 13,17,39/2. Année Leçons 1,15,63,65,80,87,90,92

<sup>12</sup> Leçons 83,84.

<sup>13</sup> 1<sup>o</sup> année: Leçons 30,31,49,65,80,81/2<sup>o</sup> année: Leçons 32,83

<sup>14</sup> Voir, Abdülaziz Bey, *Osmanlı âdet, merasim ve tabirleri*, Tarih Vakfı Yurt Yayınları, İstanbul, 2002, pp. 346-358

<sup>15</sup> Voir, *Mémoire sur la nécessité de réformer le système sanitaire et quarantenaire en vigueur* par une commission composée de MM.le Dr. Cozzonis Effendi, Ahmed Rahib Bey, le Dr. Delacour, le Dr. Mordtmann et le Dr. Stékoulis, İstanbul, Imprimerie du Levant Herald, 1895.